

2010/2943 - Approbation d'une convention entre le Ministère de la Culture et la Ville de Lyon pour l'attribution et l'acceptation du prix « Musée pour Tous 2010 » accordé au Musée d'Art Contemporain de Lyon pour un montant de 25 000 euros (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 25/10/2010, p. 2127)

Rapporteur : M. LE MAIRE, en remplacement de M. KEPENEKIAN Georges, rapporteur momentanément absent

(Adopté.)